

La langue orale en maternelle : quelle pédagogie de l'oral ?

L'opérationnalisation des programmes de l'école maternelle¹ est décisive pour la réussite des apprentissages fondamentaux notamment dans le domaine de l'oral qui doit être travaillé comme un domaine à part entière. Le document « Le langage à l'école maternelle »², consultable dans la rubrique « Pédagogie » sur le site de la DENC www.denc.gouv.nc propose, d'ailleurs, des pistes pour fonder une pédagogie du langage très structurée.

Le jeune enfant qui arrive à la maternelle en section des petits est souvent perdu. C'est la raison pour laquelle il y a lieu d'instaurer très vite un langage de communication immédiate rendant possible la scolarisation, c'est-à-dire le passage d'un « micro-milieu » (la famille, la crèche) à un « macro milieu » (la collectivité scolaire). Lorsque ce langage commun devient plus assuré, il va être possible de passer à la construction progressive d'un langage décontextualisé qui sollicite l'évocation. En effet, l'élève, c'est celui qui accède au langage d'évocation qui lui permet de construire des connaissances en faisant exister par la parole ce qui n'est pas là. A la différence du langage d'action, étape indispensable pour aider à communiquer à plusieurs, le langage d'évocation permet de construire de l'abstraction, de la mémoire, de la compréhension des rapports, pour tout dire, de l'intelligence. Selon Bernstein³, le « modèle » du milieu social privilégié est celui où l'on fait raconter à l'enfant ce qu'il a fait, en autre à l'école. On « *ré évoque* » ainsi dans le milieu familial ce qui s'est passé ailleurs. Dans ce cas la présence de l'adulte comme étayage est indispensable, tout comme elle est indispensable à l'école. Ce langage décontextualisé ne peut exister, ni se construire, seul. Il se construit avec l'aide de l'adulte, c'est le langage de la scolarisation. Il permet le passage du statut d'enfant à celui d'élève. Il est sujet à des variables selon la « langue de la maison » parlée par les enfants.

La construction d'une culture commune de la classe par le biais des questionnements après activités ou en fin de journée est nécessaire. Elle permet la distanciation, une connaissance, une position métacognitive sur ce qui s'est passé, sur ce qu'on a appris en cours de journée. Les activités de rappel participent de l'appropriation du sens des activités par les élèves.

L'efficacité de la pédagogie de l'oral n'est pas le fruit du hasard. Une réflexion qui tient compte des supports, une organisation spécifique sont indispensables. Elles nécessitent, pour le long terme, une répartition sur l'ensemble du cycle, et sur le court terme – la période, la journée, - une préparation très précise qui doit tenir compte des objectifs notionnels, de la spécificité de la classe et des élèves accueillis.

¹ Annexe 2 à la délibération N°191 du 13 janvier 2012 portant organisation de l'enseignement primaire de la Nouvelle-Calédonie du 13 janvier 2012 « Programmes des écoles maternelles et élémentaires de la Nouvelle-Calédonie ».

² Ressources pour faire la classe. Scérén CNDP-CRDP

³ Basil Bernstein Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social. Paris, Les éditions de minuit, 1975.

La préparation de la classe doit être rigoureuse. L'emploi du temps doit faire apparaître au quotidien un moment dédié au domaine « S'approprier le langage ». La durée des séances peut varier de 20 à 30 minutes selon l'âge des enfants. Sur ses documents de préparation (fiches de séances, cahier-journal), l'enseignant doit indiquer avec précision la composante travaillée et l'objectif fixé afin de proposer des séances variées au service d'acquisitions langagières diversifiées et complémentaires pour les élèves. Il lui sera ainsi possible d'évaluer, de manière immédiate ou différée, les productions pour un suivi efficace des progrès des élèves.

Pour la mise en œuvre pratique, la taille des groupes influe sur les objectifs. Le grand groupe revêt un certain intérêt (paradoxalement, les timides peuvent y trouver refuge et en tirer quelques bénéfices pour l'imprégnation de la langue) mais ne peut rester la forme exclusive d'organisation pour des raisons évidentes de temps de parole effective. Le groupe restreint est la forme la plus adaptée pour permettre aux « petits parleurs »⁴ d'oser prendre la parole, d'avoir le sentiment d'être entendus et à l'enseignant de s'assurer de leur niveau de compétence. La rencontre singulière maître-élève⁵ s'avère nécessaire pour certains élèves aux difficultés spécifiques et pour les tout petits, particulièrement à des moments privilégiés, par exemple lors de l'accueil.

Le langage doit faire sens pour l'élève : il parlera et communiquera en classe *s'il a quelque chose à dire* – ce qui renvoie à son expérience personnelle extérieure ou vécue à l'école-, *s'il a les moyens de le dire* – ce qui renvoie à la maîtrise des outils langagiers travaillés en classe-, *s'il est autorisé à le dire* – ce qui renvoie au climat relationnel dans la classe et à son organisation matérielle.

C'est en s'assurant de tous ces paramètres que l'enseignant, qui doit rester un modèle constant en ce domaine, aidera chaque élève à conquérir le langage et donc une véritable autonomie.

La pédagogie de la langue orale doit être rigoureuse.

Le diaporama « La langue orale au cycle 1 » proposé en lien avec ce document de préconisations, récapitule les éléments à prendre en compte pour mettre en œuvre une pédagogie de l'oral efficace en maternelle.

L'enseignant veillera à la conception de séquences d'apprentissage par composantes (1.Echanger, s'exprimer - 2 Comprendre - 3.Progresser vers la langue française) pour son niveau de classe et au sein du cycle pour veiller à la cohérence et à la continuité des apprentissages.

L'objectif essentiel de l'école maternelle « *est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre* ».

Pour atteindre cet objectif, les compétences de fin de cycle ciblent les attendus qui participeront de la construction de « la maîtrise de la langue française »⁶, compétence du socle commun de connaissances et de compétences dont le premier palier est validé en fin de cycle 2.

⁴ Parler ensemble à la maternelle. Agnès florin Ed Ellipses. 1995

⁵ Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle. Prog INRP coordonné par M. Brigaudiot. Hachette Education 2000.

⁶ Annexe 1 à la délibération N°191 portant organisation de l'enseignement primaire de la Nouvelle-Calédonie du 13 janvier 2012 « Le socle commun de connaissances et de compétences ».